

Rapport annuel 2025 présenté à l'AGA de l'AREF le 13 mai 2026

Bonjour à vous toutes et tous. C'est un réel plaisir d'être ici aujourd'hui avec vous toutes et tous. J'aimerais vous remercier pour votre présence et votre participation. Car pour nous, c'est important de partager avec vous les résultats de nos réunions, neuf d'une durée d'une journée, qui se sont tenues tout au long de l'année 2025.

Pendant ces réunions, nous faisons en premier lieu le suivi des procès-verbaux et des tâches qui s'y rattachent. Nous vérifions que les points traités aux réunions ont été faits. Cela comporte nos liens avec nos membres, notre assureur Beneva ainsi que CanAssistance.

Nous avons élaboré un document nommé « Approche stratégique ».

En 2025, nos objectifs sont : assurer la pérennité du contrat, optimiser les protections dans une perspective concurrentielle (vous trouverez les informations à ce sujet un peu plus bas dans le texte) et assurer une protection efficace, efficiente et abordable.

Le présent rapport contient des informations sur divers aspects et sous-éléments de notre approche stratégique. Au comité, nous sommes conscients que nous avons fait un bon bout de chemin dans ce sens, mais il reste à poursuivre l'amélioration de certains points. Le comité travaillera en ce sens pour maintenir et améliorer notre contrat.

Une partie importante de nos réunions concernent l'aide aux membres et les problématiques s'y rattachant.

Un autre point concerne le travail qui a été accompli en fonction de notre approche stratégique. Comme par le passé, un objectif important est d'augmenter le nombre de membres. Nous devons pour cela collaborer avec Beneva pour nous assurer que les actifs qui partent à la retraite sont bien informés pour adhérer à l'AREF et aux assurances qui s'y rapportent. Dans la même direction, nous assurons que les conjoints survivants auront accès à la documentation nécessaire pour poursuivre leurs protections avec l'AREF et Beneva.

Nous portons une attention particulière à tous les documents que Beneva nous fait parvenir. Une personne du comité analyse la documentation pour alimenter nos décisions face au contrat.

Deux réunions concernent les crédits d'expérience et l'élaboration des points importants pour le renouvellement du contrat de 2026.

Pour continuer, nous collaborons avec Beneva pour obtenir une police unique sur leur site web. Et ce, pour remplacer les différents avenants.

Des discussions importantes avec Beneva et CanAssistance ont eu lieu à quelques reprises pour améliorer le départ en voyage ainsi qu'obtenir de l'aide plus facilement lorsqu'un problème survient en

voyage. C'est un bon début, mais nous devons continuer de discuter pour améliorer la fluidité de l'accès à CanAssistance en tout temps.

Nous travaillons également sur les tâches inhérentes au comité ainsi que sur la répartition de ces tâches. Nous pensons qu'il serait peut-être nécessaire d'ajouter un membre au comité des assurances. La discussion se poursuivra l'année prochaine.

Tout au long de l'année, nous nous assurons de garder un lien avec le CA de l'AREF. Un représentant du CA sert de courroie de transmission entre le CA et le comité.

Comme vous le savez probablement à chaque réunion, nous consacrons du temps pour évaluer comment nous pouvons vous aider à différents niveaux. Je vous présente un bref résumé du travail accompli par votre comité. Cette partie du rapport a été rédigée pour un membre du comité (Claude Roy) qui est responsable de nous guider dans nos réflexions.

En 2025 :

Le comité des assurances a traité 16 demandes de membres.

Un peu plus de la moitié des demandes au comité des assurances ont été acceptées.

Du point de vue de la protection touchée, la protection d'assurance maladie concernait environ 69 % des cas traités, tandis que les autres concernaient la protection d'assurance voyage.

Sur le plan de la source du cas, environ 44 % des cas touchaient un remboursement, environ 31 % touchaient l'admissibilité et 25 % portaient sur un autre sujet (pas de courriel, etc.).

Quant à la nature du problème évoqué, environ 44 % concernaient un refus (de Beneva ou du secrétariat l'AREF), un cas relevait d'un délai de Beneva, un autre cas d'un délai du membre et 44 % portaient sur des motifs divers (vérification spécifique, suggestion d'amélioration, etc.).

Les communications de *L'AREF en bref* ont commencé en 2025. C'est pourquoi nous avons décidé en comité d'écrire de brèves capsules d'information pour mieux comprendre les particularités du contrat. Un membre de notre comité, Augustin Verstraelen, a déjà écrit quelques capsules.

Une première capsule concernait le retrait des frais de laboratoire et de radiographie. Car ils sont couverts sans frais par le régime public.

Une deuxième capsule annonçait une augmentation de 50 \$ à 55 \$ pour un groupe de professionnels de la santé.

Une troisième capsule mettait l'accent sur la péremption des factures. Vous avez 12 mois pour faire une réclamation.

Une quatrième vous informait de la différence entre deux médicaments : Ozempic et Wygovy. Le premier est couvert par la RAMQ (diabète) et le deuxième est couvert par notre contrat et concerne seulement les traitements pour l'obésité.

Une cinquième concernait les crèmes préparées par le pharmacien et qui pourraient être remboursées par notre contrat si vous présentez la composition précise.

Comme vous avez pu le constater, le contrat 2026 a subi quelques modifications.

Les modifications au contrat ont été expliquées dans les capsules précédentes. Les modifications sont réalisées sur le principe du coût nul.

Comme vous avez pu le voir, les primes ont augmenté bien que le comité et le CA aient accepté de nous allouer aussi une réduction de primes. Ces augmentations sont dues principalement à deux facteurs. Le premier est le vieillissement de notre groupe. Le deuxième facteur est la reprise des voyages de courte et de longue durée. Nous avons essuyé des déficits et, à la suite de ceux-ci, nous avons pigé dans les surplus pour vous accorder ces réductions. Mais il est important de ne pas diminuer de manière importante nos surplus et de se conserver une marge de manœuvre pour le futur.

Situation de notre contrat par rapport aux autres groupes similaires.

Le comité a demandé à notre actuaire d'établir un parangonnage avec d'autres groupes. Ceci dans le but de nous situer autant sur les points du contrat d'assurance et sur les primes payées. Notre situation est bonne. Sur sept groupes, nous nous situons en troisième place. L'année prochaine, nous devons travailler à améliorer la prime en la rendant plus spéciale et peut-être aussi moins élevée.

Avant de terminer ce rapport, j'aimerais remercier Geneviève Dupuis et Valérie Maltais qui effectuent un travail remarquable tant sur le plan administratif que sur le plan des services aux membres.

Dans la même foulée, je souhaite remercier nos répondants chez Beneva, qui sont toujours disponibles pour collaborer avec le comité (Myriam Darveau et Benoît Lussier).

Je souhaite remercier sincèrement les membres du comité qui m'ont épaulé tout au long de l'année. Donald Audet pour sa prudence lors des décisions. Christian Beaulieu, grâce à ses compétences pour rédiger des comptes rendus détaillés et à son expertise, a su nous impressionner. Claude Roy pour son analyse des problématiques soumises par nos membres ainsi que l'étude des documents statistiques de Beneva et CanAssistance. Et Augustin Verstralen pour sa sagesse et son empathie envers nos membres.

Un dernier remerciement à Claude Chamberland, Daniel Légaré et Jérôme Dupuis pour leur collaboration au comité. Il me fait très plaisir de remercier Luc Vandal, qui fait le pont entre les actifs et nous.

Comme vous avez pu le constater sur le site de l'AREF, plusieurs postes sont à pourvoir au comité des assurances, dont le mien.

Depuis 2016, je prends part au comité des assurances. Comme membre au début et ensuite comme responsable du comité. J'ai énormément apprécié mes dix années au sein du comité. J'ai eu la chance

de travailler avec des personnes formidables qui sont capables de donner le maximum pour tous les membres de l'AREF.

Il est temps après cinq mandats de laisser la place à du renouveau et à de nouvelles idées pour maintenir un comité qui saura sauvegarder et améliorer notre contrat à tous points de vue.

Je quitte avec regret. Je tiens à remercier vous toutes et tous pour votre confiance tout au long de ces années. Je continuerai d'être un membre actif. Merci à vous tous pour votre participation aux AGA qui ont eu lieu tout au long de ces années.

Ce n'est pas un adieu, mais un au revoir, car j'espère bien pouvoir continuer de participer autrement.

Je vous souhaite à toutes et tous un été formidable tant avec vos proches qu'avec vos amis. Soyez prudents et, surtout, n'oubliez pas de contacter CanAssistance pour vous qualifier avant votre départ si vous partez en voyage.

Merci beaucoup,

Clermont Lavoie

Responsable du comité